

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL DU 22 JUIN 2025

Salle Jean Hallais - Allée Olivier Paulat,
77420 **Champs-sur-Marne**

Ordre du jour :

- Ouverture de la séance et mot d'accueil du président.
- Adoption des PV des AG (Extraordinaire et élective) du 25 octobre 2024.
- Rapport moral du président.
- Rapport d'activité général.
- Rapport d'activité des commissions :
 - Commission Départementale Technique
 - Commission Départementale Développement
 - Commission Départementale d'Arbitrage
 - Commission Départementale Sportive
- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- Rapport financier.
- Présentation du budget prévisionnel.
 - Proposition des montants des amendes et droits 2025/2026
- Présentation des vœux des GSA et vote éventuel des modifications règlementaires.
- Questions diverses

Membres du bureau directeur présents :

Cyrille FICHER, Marjorie LECERF, Jean-Luc DAVOUST, Gaspard JBEILI, Marie MILLER

Membres du bureau directeur excusés :

Catherine BOURGEAIS, Kim TRUONG

Assiste

Manuel GESLIN (salarié – agent de développement).

Invités présents :

Aucun

GSA membres et mandataires présents (18) :

0770000 GSD DE SEINE ET MARNE – Cyrille Ficher (2 voix)
0770051 VOLLEY-BALL LA ROCHETTE – Serge Bouju (12 voix)
0777831 AS DU LYCEE RENE DESCARTES – Jérôme Hardy (0 voix)
0770057 AS BALNEOLITAINE – Yann Emery (2 voix)
0773754 U.S. JEUNESSE MITRY V.B. – Françoise Cam (? voix)
0773761 ALLIANCE NORD 77 VB – Marjorie Lecerf (12 voix)

0773767 BUSSY VOLLEY – Yann Emery (9 voix)
0773775 LA FERTÉ VOLLEY – Neil Agesilas (8 voix)
0775447 MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL – Rajae Bellagnech (5 voix)
0775819 FS VAL D'EUROPE ESBLY COUPVRAY VB – Laurent Coutellec (15 voix)
0776475 VIE SPORTIVE OZOPHORICIENNE – Jean-Marc Vado (5 voix)
0776584 PONTAULT-COMBAULT V.B. CLUB – Julien Denosmaison (8 voix)
0776776 COULOMMIERS VOLLEY-BALL - Jean-Marc Vado (11 voix)
0776894 VB TORCY MARNE LA VALLEE - Gaspard Jbeili (11 voix)
0777831 VC CHAMPS SUR MARNE – Jérôme Hardy (11 voix)
0777889 SPORTING CLUB GRETZ TOURNAN – Noémie Lehuby (3 voix)
0777942 SP CLUB BRIARD – Jean-Luc Davoust (? voix)
0779890 US LOGNES VOLLEY-BALL – Noémie Lehuby (11 voix)

GSA absents et non représentés (5) :

0773762 AS COLLÈGE CAPUCINS – 1 voix
0775820 LAGNY VOLLEY – 2 voix
0779924 VOLLEY CLUB DE GRISY SUISNES – 1 voix
0773769 GREEN BEACH 77 –1 voix
0778853 COMBS VOLLEY-BALL –9 voix

Conformément à l'article 11 des statuts et en sa qualité de Président du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne, Cyrille FICHER préside la séance. Secrétaire de séance : Marie Miller.

Le Président constate que les membres présents sont au nombre de 18 et qu'en conséquence l'assemblée générale ordinaire peut valablement se tenir dans le respect du quorum fixé à l'article 11 des statuts.

Ouverture de l'AG ordinaire à 10h08 par le président.

1) Mot d'accueil du président

2) Adoption des PV des AGE et AG électorale du 25 octobre 2024

Pas de remarque ou de question.

Adopté à l'unanimité.

3) Rapport moral et rapport d'activité du président.

Pas de remarque ou de question.

Adopté à l'unanimité.

4) Rapport des commissions :

- Commission Départementale Technique : Annexe
- VEEC et Pontault demandent s'il est possible d'avoir une meilleure visibilité sur les dates et lieux des formations d'entraîneurs.
Réponse : non, car on ne connaît pas les dates très longtemps à l'avance.
De nombreux modules de formation autres que le DRE sont proposés par la Fédé sur leur site.
Les clubs peuvent proposer d'accueillir des formations. Celles-ci sont réalisées si il y a un minimum huit participants.
- Champs-sur-Marne propose d'accueillir une formation fin août. Le formulaire sera disponible sur Hello Asso. Si Mickaël est seul, il pourra y avoir au maximum 14 participants.

- Question de Torcy : peut-on envoyer des jeunes de moins de 18 ans en formation entraîneur ?
Réponse : oui, mais déconseillé, si ce n'est pas à leur demande.
- Question de Torcy : existe-t-il un système de VAE pour les entraîneurs qui ont pratiqué depuis longtemps ?
Réponse : en théorie oui, mais seuls les cas concernant le niveau national figurent sur le site de la Fédé.
- Champs-sur-Marne signale qu'une formation Volley Santé a eu lieu chez eux, elle sera reconduite début janvier 2026.
- Manu lance un appel pour trouver des internats pour les CDE (hôtel pas cher proche du gymnase).
- Manu fait le point sur ses activités pour aider les clubs à se développer, et accompagner les entraîneurs, il a effectué des déplacements dans les clubs, mais cela ne s'est pas révélé très productif (certains entraîneurs ne veulent pas de sa présence).
Il est en réflexion sur d'autres formules. Par exemple suivre un entraîneur ou deux par an, livret en cours de fabrication.
L'année dernière, il ciblait surtout les M 13 pour les détections.
Champs propose que Manu fasse des séances et que les entraîneurs observent, l'idée a été trouvée intéressante.
- Question de Melun : comment les informations circulent-elles ? Car elle ne redescendent pas toujours aux entraîneurs.
Réponse : c'est parfois difficile dans certains clubs. Lorsqu'on peut, on s'adresse directement aux parents par exemple pour les plateaux.
Proposition de liste secteur par secteur de personnes à contacter.
- Commission Départementale d'Arbitrage : Annexe ...
 - L'arbitrage à domicile ne sera plus privilégié. Idem pour les arbitres qui ne signalent pas leurs indisponibilités, et pour les arbitres qui se sont défaussés deux fois.
 - La CDA est à disposition pour trouver des marqueurs ou des arbitres.
 - Point sur les désignations (coupe de France, coupe de Seine-et-Marne, etc.).
 - Point sur la formation des arbitres. À partir du moment où il a moins de 18 ans, un jeune peut être arbitre. Pour officier, en senior régional ou national, il doit être accompagné d'un arbitre adulte.
 - Coulommiers demande si un choix a été fait sur la couleur des tenues.
Réponse : nous ne savons pas.
 - Les nouvelles règles sont en phase de test.
 - VEEC demande si, dans le cas où un arbitre est absent et qu'un joueur qui a la formation incomplète arbitre à sa place, ce dernier peut être rémunéré.
Réponse : non, ce n'est pas possible légalement.
 - Pontault voudrait savoir combien de clubs n'ont pas leur DAFA, car le nombre de matchs disponibles leur paraît insuffisant pour remplir ces derniers.
Réponse : nous n'avons pas les chiffres pour les DAFA. Cependant, entre les matchs de coupe et d'autres championnats que l'accession régionale, il y a assez de match pour remplir les obligations. À chaque arbitre de suivre au cours de l'année l'évolution de son

nombre de points et de demander des désignations s'il pense ne pas en avoir assez.

- Globalement, l'assemblée générale tire un bilan positif des désignations d'arbitre.

- Commission Départementale Développement: Annexe ...
 - La commission ne s'est pas réunie. Manu dresse un état des lieux des territoires et présente tous les dispositifs fédéraux (livrets etc.).

 - Champs parle de l'application Carrefour : à chaque passage en caisse, en cochant la bonne case, des points sont validés pour le club. En fin d'année, cela permet d'acheter du matériel avec ces points.

 - Manu signale que Canva et Workspace sont gratuits pour les associations. Et que Microsoft 365 a également une version gratuite allégée pour les associations.

 - Le nombre de licenciés est globalement en hausse, mais la baisse du nombre de licenciés en M9 et M11 est inquiétante. Cyrille signale l'importance de s'emparer de ce sujet. Autres axes de développement de la Fédé : le volley santé et le paravolley.

 - Sur les labels, peu de clubs les demandent. Champs et Pontault demandent ce qu'apportent les labels.
Réponse : outre la visibilité auprès des élus et dans les gymnases, un cagnottage est en projet.

 - Question de Champs: qu'en est-il de la différenciation entre licence loisirs et licence Volley santé ?
Réponse : cela n'existe plus, la Fédé refuse de le faire, mais une demande est en cours.

 - Le PSF : beaucoup de dossiers déposés ne sont pas recevables sur le fond ou sur la forme.
Le comité propose d'accompagner les clubs pour le PSF.
Discussion sur la meilleure manière de le faire. Accord sur une réunion vers le mois de décembre, un dimanche matin, pour travailler sur les anciens projets déposés et l'ancienne note de cadrage afin d'être prêts lorsque la nouvelle note sortira.
Champs voudrait faire un projet commun avec un club et le comité valable pour trois ans par exemple au lieu de faire chacun son projet pour un an, mais la réponse est que ce n'est pas possible car c'est l'ANS qui décide de l'attribution des budgets.

 - Le département continue à financer les clubs, mais ne finance plus le comité, ce qui pose un problème en particulier pour les volleyades M12/M13 si l'une de nos équipes se qualifie.

- Commission Départementale Sportive: Annexe ...
 - Sur la question du loisir, la nouvelle procédure pour les demandes de report n'étant pas bien respectée, elle s'avère chronophage et inefficace. La proposition est faite de revenir à la procédure sur le serveur fédéral pour les demandes de report. Sachant qu'il est possible de donner des accès limités aux responsables d'équipes sur le serveur, l'assemblée générale donne son accord pour revenir à la procédure sur le serveur.

 - La Rochette signale que le module de gestion des reports n'est pas pratique car il n'y a pas de référence ni au championnat, ni aux équipes concernées lors de la demande de report.

 - Lancement d'un championnat loisir 4x4 féminin sur les semaines de coupe.

- Vote sur le passage du filet à 2,35 m en loisirs 6x6 L1 :
contre : La Ferté et Pontault
abstention : AS Balnéolitaine
Le passage du filet à 2,35 m en loisirs 6x6 L1 est donc adopté.
- Débat sur l'engagement des jeunes en qualification régionale. Informations sur le calendrier interdépartemental.
- La question est posée de récupérer les jours de coupe de France et de coupe Île-de-France pour poser des journées de championnat interdépartemental jeune. Pas de consensus.
- AS Balnéolitaine signale qu'ils n'ont pas de créneaux le samedi et pose la question d'une refonte du championnat interdépartemental M 18 pour gérer l'hétérogénéité.
Réponse : faire plusieurs phases empêcherait de produire un calendrier sur l'année pour pouvoir réserver les salles. Néanmoins, la CDS a entendu et se penchera sur la question.
- Coupe de Seine et Marne : discussion avec l'assemblée générale sur le nombre d'équipes que l'on autorise à engager par club. La question est soumise au vote après avoir écarté la limitation à une seule équipe par club.
Pour autoriser l'inscription de plusieurs équipes par club, mais n'autoriser la qualification en finale que d'une seule : La Rochette, AS Balnéolitaine, Coulommiers, Bussy, Pontault, Ozoir, Tournan et Lognes.
Pour autoriser l'inscription de plusieurs équipes par club et la présence de deux équipes dans le même club en finale : AN77, Torcy, VEEC, La Ferté, Champs, l'AS du lycée René Descartes, Mitry, Brie et Melun.
Après décompte des voix, la deuxième formule est adoptée, les clubs sont autorisés à inscrire plusieurs équipes en coupe et à qualifier deux équipes du même club en finale.

L'assemblée générale donne son accord pour intégrer les équipes de régionale et de nationale plus tard dans la coupe de seine-et-Marne, en senior.

Pause repas, puis reprise à 15h15.

- Rapport financier : annexes...
 - Lecture du compte rendu des vérificateurs aux comptes par Cyrille.
 - Lecture du rapport financier par Cyrille.
 - VEEC demande pourquoi le résultat positif n'apparaît pas. Marjorie explique que Catherine travaille avec une comptabilité simple, qui n'implique pas de fournir un bilan.
 - Accord de l'AG pour affecter le résultat aux fonds propres de l'association.
 - Le bureau explique l'augmentation des charges par l'emploi d'un alternant pour décharger Manu de la sportive. Une question est posée sur la clé de répartition du temps de travail par Manu, il est répondu que les financements octroyés par la fédé qui vont progressivement sur 3 ans remplacer ceux de l'ANS sont fléchés pour du développement.
 - Le rapport financier est adopté à l'unanimité.
- Tarifs et budget prévisionnel : annexes ...
 - Présentation des tarifs et explications de la modification des tarifs ligue. Il a été voté à l'AG de la ligue une augmentation de 0,75€ par licence M18 ou moins. Signalement du fait qu'un tableau du MAD de la ligue erroné a circulé.
 - Torcy demande ce qui entre dans la pratique loisir. Réponse : quelle que soit l'activité au sein du club tout le monde doit être licencié.
 - Torcy évoque également la question des licences pour les tournois organisés par le club, il est rappelé la possibilité de prendre des licences événementielles.
 - Aparté sur les feuilles de match électroniques : elles sont obligatoires en Accession Régionale, recommandées pour les championnats jeunes (nouveau vote à prévoir en juin)

2026), et, à la demande des GSA présents ou représentés à l'AG, requises pour les championnats loisir.

- Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.
- Mon bilan santé : Cyrille explique que chacun a droit à un bilan de condition physique gratuit.
- Etude des vœux :
 - AS BALNEOLITAINE : demande de refonte des championnats interdépartementaux en M18 par niveaux pour que celui-ci soit plus attractif.
Réponse : déjà traité lors du bilan de la sportive.
 - BUSSY : prioriser le nombre de victoires par rapport au nombre de points lors d'un classement en championnat.
Réponse : Faire un vœu à la ligue.
 - MELUN : possibilité de jouer les matchs d'accession régionale le vendredi soir.
Réponse : déjà appliqué.
- Questions diverses :

Intervention de Serge Bouju qui a beaucoup apprécié le ton de cette AG et remercie Cyrille qui, grâce à sa personnalité, a permis qu'elle se déroule ainsi.
Cyrille remercie Maxime Chèze, qui a impulsé une nouvelle dynamique au comité il y a quelques années et qui a ainsi permis d'en arriver là.
Cyrille remercie les représentants des GSA toujours présents à 17h et participatifs.
- Remise des récompenses (fanions aux champions départementaux), des labels, ainsi que de ballons soft.

Fin de l'assemblée générale à 17h15

Le Président du Comité Départemental
de Volley de Seine et Marne



Cyrille FICHER

La Secrétaire du Comité Départemental
de Volley de Seine et Marne



Marie MILLER